



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Fabricant(e) de vêtements sur mesure

**Niveau IV**

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>



REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL  
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI

Fabricant(e) de vêtements sur mesure

1. Références de la spécialité

Niveau : IV

Code(s) NSF : 242 s - Habillement-

Code(s) Rome : B1803

Formacode : 21728

Date de l'arrêté : 27/08/2014

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 16/09/2014

Date d'effet de l'arrêté : 24/12/2014

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ Pour l'accès au titre professionnel **des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation**, les compétences sont évaluées au vu :

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

Elle consiste en une situation type comportant une prise de commande de sur mesure, la réalisation d'une retouche courante, une étude de placement de coupe, la fabrication d'un vêtement, l'étude et la validation d'une toile.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	3/22

- Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	4/22

### 3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

#### 3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel FVM

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP			
<b>Epreuve de synthèse :</b> - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Réaliser les retouches courantes de vêtements Réaliser la découpe unitaire de vêtements Réaliser les préparations et assemblages à plat de parties de vêtements Réaliser le montage de vêtements Réaliser les finitions de retouches et de fabrication de vêtements Contractualiser les prestations de retouche et de couture sur mesure Construire les bases de vêtements féminins Réaliser les patrons de vêtements féminins Bâtir et valider une toile de vêtement féminin sur mesure	12 h 30 mn	L'épreuve se réalise en deux étapes, sur deux jours Etape 1 : - Retouche courante et fabrication de vêtement coupé Etape 2 : - Contractualisation d'une commande, développement d'un produit sur mesure, étude de placement de coupe . Le temps affecté à chacune des étapes peut varier en fonction des sujets.
- Questionnaire professionnel			
- Entretien technique			
<b>Entretien final</b>		00 h 20 mn	Pas d'organisation spécifique.
	Par candidat, durée de l'épreuve	12 h 50 mn, dont 00 h 20 mn devant le jury,	

#### Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Néant

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	5/22

### 3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
<b>Réaliser les retouches et la fabrication unitaire de vêtements féminins</b>						
Réaliser les retouches courantes de vêtements	Les dimensions obtenues sont conformes à la commande Les techniques requises pour la prestation sont correctement mises en œuvre Les accessoires remplacés remplissent leur fonction L'esthétique du produit est respectée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser la découpe unitaire de vêtements	L'économie matière est correctement gérée Le droit fil est respecté	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser les préparations et assemblages à plat de parties de vêtements	Les valeurs d'assemblage prévues sont respectées Les caractéristiques des points sont adaptées aux opérations et aux matières utilisées Les arrêts de piqûre sont fiables Les assemblages sont exempts de plis indésirables Les piqûres apparentes sont parallèles au bord	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser le montage de vêtements	Les montages sont symétriques Les ampleurs et aisances prévues sont obtenues Les embus sont résorbés aux endroits prévus Le vêtement ne présente pas de déformations indésirables	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser les finitions de retouches et de fabrication de vêtements	Le repassage est correctement réalisé Le vêtement est net Les résidus d'assemblages sont retirés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Réaliser la conception unitaire de vêtements féminins sur mesure</b>						
Contractualiser les prestations de retouche et de couture sur mesure		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Construire les bases de vêtements féminins	Les dimensions reportées sont exactes et complètes Les reports sur toile sont fidèles Les tracés sont précis La base papier finale reflète les rectifications de la toile	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	6/22

<b>Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation</b>		<b>Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation</b>				
<b>Compétences professionnelles</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Réaliser les patrons de vêtements féminins	Le développé des lignes d'assemblage est en correspondance Les règles de construction des patronages sont appliquées Les valeurs de montage sont matérialisées et régulières Les patrons comportent les repères et annotations nécessaires au montage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bâtir et valider une toile de vêtement féminin sur mesure	Les lignes de montage prévues sur les patrons sont respectées Les aplombs sont perpendiculaires entre eux Les patrons définitifs prennent en compte les différents ajustements d'essayage Les réglages sont matérialisés La personne destinataire a validé les rectifications identifiées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b> Néant						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	7/22

### 03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

#### 3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre\*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoire introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service	Le langage est adapté à la situation La demande du client est prise en compte Le client est satisfait	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organiser, préparer une action	Les niveaux d'encours sont connus Les délais proposés sont réalistes Les livraisons sont réalisées dans les délais prévus	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences	L'expérience est capitalisée pour l'amélioration des techniques et de la qualité. Une veille est organisée concernant les matières, les tendances, la technologie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

\* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	8/22

#### 4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

##### Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Le jury intervient le deuxième jour. Un membre du jury peut être appelé à jouer le rôle du client.

##### Conditions particulières de composition du jury :

#### 5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

La première étape se déroule avec la présence d'un(e) surveillant(e).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	9/22

## Annexe

### Plateau technique de la session Titre Professionnel

#### Titre professionnel : Fabricant(e) de vêtements sur mesure

➤ **Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel**

Le plateau technique (atelier de formation, atelier équipé à cet effet) comporte les équipements permettant des mises en œuvre individuelles

➤ **Les locaux pour la session TP**

Désignation et description des locaux	Observations
Salle pour les entretiens	2 tables, 6 chaises
Atelier de conception et de fabrication de vêtements sur mesure pour la mise en situation professionnelle	
Espace de réception client isolé de l'atelier	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	10/22

➤ **Les équipements pour la session TP**

<b>Désignation et description</b>	<b>Dotation collective évaluée pour un nombre de 15 candidat(s) maximum</b>	<b>Dotation individuelle</b>
Postes de travail	Table de réception client	1 espace de table de préparation disponible en permanence, pour dessiner, découper
Machines et matériel	1 presse à repasser 1 table à repasser 1 surjeteuse 1 surfileuse	1 machine à piquer plate avec guides et accessoires
Outillage	Calculatrice. 8 mannequins (minimum un pour deux)	
Petit outillage		1 jeu d'outillage couturière sur mesure pour la conception et la fabrication Les candidats à la VAE peuvent utiliser leur outillage personnel
Matière d'œuvre	Toile à patron, papier à patronner, fils, aiguilles et fournitures à disposition	
Documentation	Tissuthèque étiquetée Tarif	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	11/22





# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Fabricant(e) de vêtements sur mesure



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

## Fabricant(e) de vêtements sur mesure

### Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

#### CCP 1 - Réaliser les retouches et la fabrication unitaire de vêtements féminins

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Réaliser la découpe unitaire de vêtements Réaliser les finitions de retouches et de fabrication de vêtements Réaliser les retouches courantes de vêtements Réaliser le montage de vêtements Réaliser les préparations et assemblages à plat de parties de vêtements	07 h 00 mn	Elle consiste en la réalisation de retouches courantes et la fabrication d'un article à partir de patrons fournis.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			07 h 00 mn 07 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	15/22

## CCP 2 - Réaliser la conception unitaire de vêtements féminins sur mesure

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Contractualiser les prestations de retouche et de couture sur mesure Construire les bases de vêtements féminins Bâtir et valider une toile de vêtement féminin sur mesure Réaliser les patrons de vêtements féminins	07 h 00 mn	Elle consiste en la vente d'une retouche, d'un article sur mesure, l'étude et la mise au point des patrons nécessaires à sa réalisation.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	07 h 00 mn 07 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	16/22

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES  
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

**Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP**

N° CCP	Fabricant(e) de vêtements sur mesure Arrêté du 05/12/2011	N° CCP	Fabricant(e) de vêtements sur mesure Arrêté du 27/08/2014
CCP 1	Réaliser les retouches et la fabrication unitaire de vêtements féminins	CCP 1	Réaliser les retouches et la fabrication unitaire de vêtements féminins
CCP 2	Réaliser la conception unitaire de vêtements féminins sur mesure	CCP 2	Réaliser la conception unitaire de vêtements féminins sur mesure

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	17/22

## GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

### EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

### EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	18/22

## L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

\*\*\*\*\*

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FVM	TP-01264	RC	03	18/09/2014	16/09/2014	19/22



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

